

L'an DEUX MIL DOUZE, le SAMEDI 28 AVRIL, à 09 h 12, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en deuxième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des Articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (séance clôturée à 12 h 12).

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance prise dans le sein du Conseil Municipal. JUSTINE Marie Séverine a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

ANNETTE Gilbert/ ORPHÉ Monique/ BAREIGTS Éricka/ MAILLOT Gérald/ HOAREAU Jean-François/ PICARD Hajasoa/ LAURET Edmond/ VICTORIA RETOURNAT Danielle/ PESTEL René Louis/ VÉLOUPOULÉ MERLO Nalini/ ARMAND Alain/ HUMBLOT Nicole/ ESPÉRET Jean-Pierre/ BRISSAC-FÉRAL Claude/ COUDERC Alain/ ADAME Brigitte (arrivée à 09 h 27, après l'appel nominal)/ LOUISE Rose Blanche/ CLAIN Claudette/ KICHENIN Virgile/ EUPHRASIE Didier/ CATHERINE Aline/ HOARAU Emmanuel/ ASSABY Maximilien/ ISIDORE Marylise/ DINDAR Ibrahim/ NATIVEL Mickaël/ TURPIN Marie-Annick/ CASSIM-CADJEE Mohammad/ FIDJI Jean-Claude/ ANDAMAYE Marie-Annick/ NAILLET Philippe (arrivé à 10 h 34 au Rapport n° 12/2-10)/ LOWINSKY Jacques/ SERVANTÈS Marie/ PAULÉE Marie-Thérèse/ PELTIER Hélyette/ FRANÇOISE Gérard/ VARONDIN Frédéric/ AHAMADI Salama/ CÉCILÉRY Nathalie/ JUSTINE Marie Séverine/ FOURNEL Dominique/ ALLIÉ Carmen/ BARDIÈRE Jean-Michel/ VICTORIA René-Paul/ HOARAU Serge/ CHÉFIARE Claudine/ LOCATE Raziah/ SALIMINA Patricia

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

PONIN-BALLOM Gino	pour toute la durée de la séance	par PELTIER Hélyette
JAVEL François		par PESTEL René Louis
ALBANY Christian	jusqu'au départ de son mandataire, à 10 h 52, au Rapport n° 12/2-10	par FOURNEL Dominique
TROTET Maryse	jusqu'au départ de son mandataire, à 11 h 04, au Rapport n° 12/2-12	par VICTORIA René-Paul
ORPHÉ Monique	à son départ, à 10 h 52, au Rapport n° 12/2-10	par ANDAMAYE Marie-Annick
FOURNEL Dominique	à son départ, à 10 h 52, au Rapport n° 12/2-10	par ALLIÉ Carmen
LAURET Edmond	à son départ, à 11 h 07, pendant la présentation des orientations du PAAD du PLU	par MAILLOT Gérald
LOCATE Raziah	à son départ, à 11 h 38, au Rapport n° 12/2-24	par SALIMINA Patricia
DINDAR Ibrahim	à son départ, à 11 h 40, au Rapport n° 12/2-25	par HOARAU Emmanuel

PAAD Plan d'aménagement et de développement durable
 PLU Plan local d'urbanisme

Les membres présents, au nombre de 48 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'Article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉLUS INTÉRESSÉS

Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

En application des dispositions de l'Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

- DINDAR Ibrahim	au titre du GLAIVE	Rapport n° 12/2-04
- PELTIER Hélyette		
(1) ORPHÉ Monique	au titre de la SODIAC	Rapport n° 12/2-10
- ARMAND Alain		
- EUPHRASIE Didier		
- LOWINSKY Jacques		
(2) FOURNEL Dominique		
- BAREIGTS Éricka	au titre de la CINOR	Rapport n° 12/2-17
- MAILLOT Gérald		
- ASSABY Maximilien		
- DINDAR Ibrahim		
- NAILLET Philippe		
- LOWINSKY Jacques		
- FRANÇOISE Gérard		
- VARONDIN Frédéric		

GLAIVE Groupe de lutte antivectorielle d'insertion et de valorisation de l'environnement
 SODIAC Société dionysienne d'aménagement et de construction
 CINOR Communauté intercommunale du nord de la Réunion

(1) (2) élus partis au Rapport n° 12/2-10 (avant le vote)

ÉLUS INTÉRESSÉS (suite)

(1) ORPHÉ Monique	au titre de la Régie MDP	Rapport n° 12/2-28
- BAREIGTS Éricka	au titre de la CINOR	
- MAILLOT Gérald	au titre de la CINOR	
- HOAREAU Jean-François	au titre de la SIDELEC Réunion	
(3) PONIN-BALLOM Gino	au titre de la Régie MDP	
- VICTORIA RETOURNAT Danielle	au titre de la Régie MDP	
- LOUISE Rose	au titre de la Régie MDP	
- ASSABY Maximilien	au titre de la CINOR et de la Régie MDP	
(4) DINDAR Ibrahim	au titre de la CINOR	
- CASSIM-CADJEE Mohammad	au titre de la Régie MDP	
- NAILLET Philippe	au titre de la CINOR	
- LOWINSKY Jacques	au titre de la CINOR	
- FRANÇOISE Gérard	au titre de la CINOR	
- VARONDIN Frédéric	au titre de la CINOR	
(5) TOQUET Stéphanie	au titre de l'AVICCA	
<hr/>		
(1) ORPHÉ Monique	au titre de la SIDR	Rapport n° 12/2-34
- MAILLOT Gérald		
(3) PONIN-BALLOM Gino		
<hr/>		
(1) ORPHÉ Monique	au titre de la Régie MDP	Rapport n° 12/2-37
(3) PONIN-BALLOM Gino		
- VICTORIA RETOURNAT Danielle		
- LOUISE Rose		
- ASSABY Maximilien		
- CASSIM-CADJEE Mohammad		
<hr/>		
(1) ORPHÉ Monique	au titre de la Régie MDP	Rapport n° 12/2-38
(3) PONIN-BALLOM Gino		
- VICTORIA RETOURNAT Danielle		
- LOUISE Rose		
- ASSABY Maximilien		
- CASSIM-CADJEE Mohammad		
<hr/>		
- KICHENIN Virgile	au titre du CAUE	Rapport n° 12/2-40
- HOARAU Emmanuel	-en qualité de Conseiller Général-	
- FRANÇOISE Gérard	-en qualité de Conseiller Général-	
<hr/>		
- CASSIM-CADJEE Mohammad	au titre de la CCIR	Rapport n° 12/2-47

MDP Marchés et droits de place
 CINOR Communauté intercommunale du nord de la Réunion
 AVICCA Association des villes et collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel
 SIDR Société immobilière du département de la Réunion
 CAUE Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
 CCIR Chambre de commerce et d'industrie de la Réunion

- (1) élue partie au Rapport n° 12/2-10 (avant le vote)
 (3) élu absent à la séance
 (4) élu parti au Rapport n° 12/2-25
 (5) élue absente à la séance

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

Élus	Horaires	Remarques
ADAME Brigitte	à 09 h 27	après l'appel nominal au Rapport n° 12/2-10
NAILLET Philippe	à 10 h 34	
DÉPLACEMENT		
ANNETTE Gilbert	de 10 h 58 à 11 h 12	du Rapport n° 12/2-11 au Rapport n° 12/2-13
DÉPARTS		
ORPHÉ Monique	à 10 h 52	au Rapport n° 12/2-10 (procuration à ANDAMAYE Marie-Annick)
FOURNEL Dominique	à 10 h 52	au Rapport n° 12/2-10 (procuration à ALLIÉ Carmen)

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

<i>Élus</i>	<i>Horaires</i>	<i>Remarques</i>
VICTORIA René-Paul	DÉPARTS (suite) à 11 h 04	au Rapport n° 12/2-12
CHÉFIARE Claudine	à 11 h 04	au Rapport n° 12/2-12
LAURET Edmond	à 11 h 07	pendant la présentation des orientations du PAAD du PLU <i>(procurator à MAILLOT Gérard)</i>
LOCATE Raziah	à 11 h 38	au Rapport n° 12/2-24 <i>(procurator à SALIMINA Patricia)</i>
DINDAR Ibrahim	à 11 h 40	au Rapport n° 12/2-25 <i>(procurator à HOARAU Emmanuel)</i>

PAAD Plan d'aménagement et de développement durable
 PLU Plan local d'urbanisme

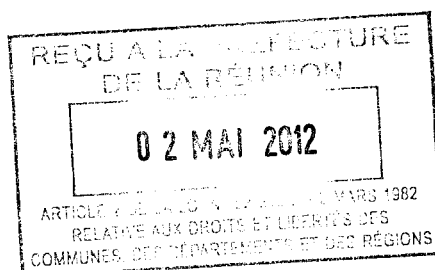
Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'hôtel de Ville de Saint-Denis le
 et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 48 sur 55.

- 2 MAI 2012

LE MAIRE



Gilbert ANNETTE



OBJET PLAN DE RELANCE REGIONAL PRR

DEMANDES DE FINANCEMENT
AU TITRE DU 1ER APPEL A PROJETS POUR 2012

APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

AUTORISATION DE SOLLICITER DES SUBVENTIONS

Dans le cadre du dispositif du Plan de Relance Régional 2010-2014 en faveur des Communes, la Ville peut solliciter auprès de la Région le financement d'opérations d'investissement jusqu'à hauteur de 70 % des dépenses éligibles.

Pour être éligibles, les opérations doivent relever d'un des domaines suivants :

- écoles du premier degré et jardins d'éveil,
- équipements sportifs de proximité et d'intérêt régional,
- équipements culturels et salles de spectacles,
- patrimoine bâti et architectural,

A ce titre, je vous sou mets les plans de financement prévisionnels des opérations suivantes qui sont susceptibles de faire l'objet d'une demande de financement auprès de la Région au titre de 2012 dans le cadre d'une première programmation :

Libellé d'opération	Coût prévisionnel (HT)	Subvention PRR 2012 à solliciter	Taux	Part Ville	Taux
1° Ecole du premier degré Réhabilitation du Groupe Scolaire « Centrale »	940 694,00 €	658 486,00 €	70 %	282 208,00 €	30 %
2° Ecole du premier degré Construction et aménagement de sanitaires sur six sites scolaires	745 000,00 €	521 500,00 €	70 %	223 500,00 €	30 %
3° Ecole du premier degré Etanchéité de toitures sur douze écoles	1 161 705,00 €	813 194,00 €	70 %	348 512,00 €	30 %
4° Ecole du premier degré Création d'abris en charpente métallique et couverture tôle acier sur sept écoles (études et travaux)	754 000,00 €	527 800,00 €	70 %	226 200,00 €	30 %
5° Ecole du premier degré Revêtement de cours sur dix écoles	513 000,00 €	359 100,00 €	70 %	153 900,00 €	30 %
6° Ecole du premier degré Réhabilitation de salle de classe Ancien théâtre	120 000,00 €	84 000,00 €	70 %	36 000,00 €	30 %
7° Ecole du premier degré Remplacement des menuiseries de façades par des jalousies sur dix sites scolaires	830 000,00 €	581 000,00 €	70 %	249 000,00 €	30 %

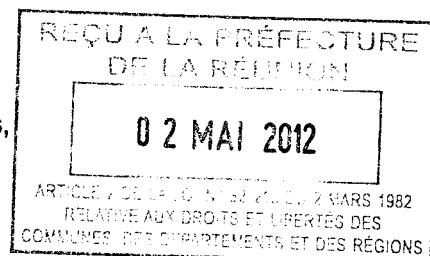
Rapport n° 12/2-22

Libellé d'opération	Coût Prévisionnel (HT)	Subvention PRR 2012 à solliciter	Taux	Part Ville	Taux
8° Patrimoine bâti et architectural Eglise Notre-Dame de la Délivrance Restauration intérieure (études et travaux)	2 740 758,00 €	1 918 531,00 €	70 %	822 227,00 €	30 %
9° Equipement culturel Réhabilitation globale de l'Ecole de Musique Loulou Pitou (études et travaux)	820 000,00 €	574 000,00 €	70 %	246 000,00 €	30 %
10° Equipement culturel Cour des Arts Etanchéité de la toiture tôle acier et plafond thermique	47 170,00 €	33 019,00 €	70 %	14 151,00 €	30 %
11° Equipement sportif Gymnase de Saint-François Isolation phonique (études et travaux)	161 400,00 €	112 980,00 €	70 %	48 420,00 €	30 %
12° Equipement culturel Réfection de la Bibliothèque du Chaudron	73 490,00 €	51 443,00 €	70 %	22 047,00 €	30 %
13° Equipement sportif Réhabilitation du Gymnase de Joinville	813 000,00 €	569 100,00 €	70 %	243 900,00 €	30 %
Total	9 720 217,00 €	6 804 152,00 €		2 916 065,00 €	

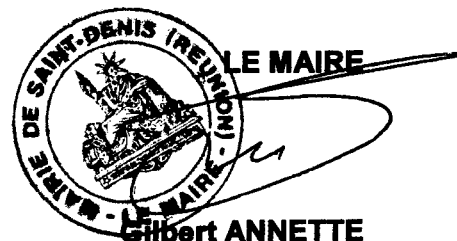
Je serai éventuellement amené à vous soumettre à nouveau les plans de financement de ces opérations, dès lors que leur coût prévisionnel serait modifié.

Au vu des éléments qui précèdent, je vous demande :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel de ces opérations,
- de m'autoriser à solliciter les subventions auprès de la Région,
- de m'autoriser à signer tous documents y afférents.



Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



OBJET PLAN DE RELANCE REGIONAL PRR

**DEMANDES DE FINANCEMENT
AU TITRE DU 1ER APPEL A PROJETS POUR 2012**

APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

AUTORISATION DE SOLLICITER DES SUBVENTIONS

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 12/2-22 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur ARMAND Alain, 11ème Adjoint, présenté au nom des Commissions
Affaire Générale/ Entreprise Municipale, Projet Educatif Global, et Culture/ Jeunesse/ Sport ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve les plans de financement prévisionnels des opérations suivantes :

Libellé d'opération	Coût prévisionnel (HT)	Subvention PRR 2012 à solliciter	Taux	Part Ville	Taux
1° Ecole du premier degré Réhabilitation du Groupe Scolaire « Centrale »	940 694,00 €	658 486,00 €	70 %	282 208,00 €	30 %
2° Ecole du premier degré Construction et aménagement de sanitaires sur six sites scolaires	745 000,00 €	521 500,00 €	70 %	223 500,00 €	30 %
3° Ecole du premier degré Etanchéité de toitures sur douze écoles	1 161 705,00 €	813 194,00 €	70 %	348 512,00 €	30 %
4° Ecole du premier degré Création d'abris en charpente métallique et couverture tôle acier sur sept écoles (études et travaux)	754 000,00 €	527 800,00 €	70 %	226 200,00 €	30 %
5° Ecole du premier degré Revêtement de cours sur dix écoles	513 000,00 €	359 100,00 €	70 %	153 900,00 €	30 %

Délibération n° 12/2-22

Libellé d'opération	Coût prévisionnel (HT)	Subvention PRR 2012 à solliciter	Taux	Part Ville	Taux
6° Ecole du premier degré Réhabilitation de salle de classe Ancien théâtre	120 000,00 €	84 000,00 €	70 %	36 000,00 €	30 %
7° Ecole du premier degré Remplacement des menuiseries de façades par des jalousies sur dix sites scolaires	830 000,00 €	581 000,00 €	70 %	249 000,00 €	30 %
8° Patrimoine bâti et architectural Eglise Notre-Dame de la Délivrance Restauration intérieure (études et travaux)	2 740 758,00 €	1 918 531,00 €	70 %	822 227,00 €	30 %
9° Equipement culturel Réhabilitation globale de l'Ecole de Musique Loulou Pitou (études et travaux)	820 000,00 €	574 000,00 €	70 %	246 000,00 €	30 %
10° Equipement culturel Cour des Arts Etanchéité de la toiture tôle acier et plafond thermique	47 170,00 €	33 019,00 €	70 %	14 151,00 €	30 %
11° Equipement sportif Gymnase de Saint-François Isolation phonique (études et travaux)	161 400,00 €	112 980,00 €	70 %	48 420,00 €	30 %
12° Equipement culturel Réfection de la Bibliothèque du Chaudron	73 490,00 €	51 443,00 €	70 %	22 047,00 €	30 %
13° Equipement sportif Réhabilitation du Gymnase de Joinville	813 000,00 €	569 100,00 €	70 %	243 900,00 €	30 %
Total	9 720 217,00 €	6 804 152,00 €		2 916 065,00 €	

ARTICLE 2

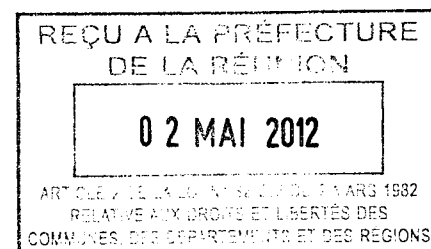
Autorise le Maire à solliciter les subventions auprès de la Région

ARTICLE 3

Autorise le Maire à signer tous documents y afférents.

ARTICLE 4

Les recettes correspondantes seront imputées au Budget sous le chapitre 13 et l'article 1322.



Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le - 2 MAI 2012

